

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Dossier d'Approbation

Elaboration du PLUi
Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin

Documents graphiques du règlement

Pièce 4-2

Rouvroy

PLUi :
- arrêté par délibération du Conseil
Communautaire le 17 Juin 2013
Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Communautaire le 17 février 2014

Le Président,

Pierre ANDRÉ



Zones agricoles

A : agricole

Zones naturelles

N2000 : zone natura 2000

NL : zone de loisirs

Nce : espace de
continuité écologique

Zones urbaines

U : espace urbain

Zones d'urbanisation

1AU : zone ouverte
à l'urbanisation

2AU : zone d'urbanisation future

Orientation d'aménagement
et de programmation

chemin piéton à conserver
au titre de l'article
L 123-1-5 6° du CU

Espace Boisé Classé

Cône de vue

Mur protégé au titre
de l'article L 123-1-5 7° du CU

secteurs inscrits en zone rouge au Plan
de Prévention des Risques Inondations
et Coulées de Boue (PPRICB)



échelle originale : 1/4 000 ème
(1 cm = 40 mètres)

